



Rapport de gestion

Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales à part entière pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 9 novembre 2016, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 suite à la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants	2
Portefeuille de droits de redevances	3
Portefeuille de placements	13
Activités d'exploration et évaluation	15
Facilité de crédit renouvelable	16
Dividendes trimestriels	16
Marché de l'or et des devises	17
Principales informations financières	19
Survol des résultats financiers	20
Liquidités et sources de financement en capital	24
Flux de trésorerie	25
Information trimestrielle	27
Perspectives	28
Transactions entre parties liées	28
Données sur les actions en circulation	28
Événements postérieurs au 30 septembre 2016	29
Assemblée générale annuelle	29
Mise à jour corporative	29
Risques et incertitudes	30
Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	30
Base d'établissement des états financiers consolidés	30
Estimations et jugements comptables critiques	33
Instruments financiers	33
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	33
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	35
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales	36
Informations sur la Société	37

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Ltée a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et se consacre à l'acquisition et à la gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires dans les Amériques. Les principaux actifs d'Osisko comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic située à Malartic au Québec, et une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie-James au Québec. Osisko détient également un portefeuille de redevances, d'options sur redevances ou flux de métaux, et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevance ou flux de métaux sur divers projets au Canada et aux États-Unis. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration et de sociétés de redevances, incluant une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation et détient, directement ou indirectement, des participations dans des projets d'exploration et d'évaluation dans quatre grands camps aurifères : la ceinture aurifère de l'Abitibi (Val-d'Or – Kirkland Lake), la région de la Baie-James, le district minier de Cariboo et la ceinture aurifère de Guerrero au Mexique.

Modèle d'affaires et stratégie

L'objectif de la Société consiste à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves et aux nouvelles découvertes. Osisko mise d'abord sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. La Société examinera également les opportunités pour d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital. La Société peut également investir ou maintenir des investissements sous forme de lingots d'or dans le cadre de sa gestion globale de la trésorerie, par l'acquisition de lingots d'or sur le marché ou en conservant les redevances en nature reçues.

Faits saillants

- Nombre record d'onces d'or gagnées, à 9 902 (augmentation de 20 % comparativement au T3 2015);
- 9 234 onces d'argent gagnées (augmentation de 19 % comparativement au T3 2015);
- Produits record de 17,6 millions de dollars (en hausse de 50 % comparativement au T3 2015);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 15,0 millions de dollars;
- Bénéfice net de 17,7 millions de dollars ou 0,17 \$ par action de base;
- Bénéfice ajusté¹ de 12,0 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base¹;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 392,7 millions de dollars au 30 septembre 2016;
- Le 6 juillet 2016, les négociations sur les titres d'Osisko ont débuté à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR »;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire le 4 août 2016;
- Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la clôture d'une entente d'acquisition de participation en exploration visant à rationaliser ses opérations; et
- Le 17 octobre 2016, Osisko a annoncé l'approbation de la Bourse de Toronto (le « TSX ») pour une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat de jusqu'à 5,3 millions d'actions ordinaires.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Portefeuille de droits de redevances

Le tableau ci-dessous présente les onces d'or et d'argent gagnées (en onces) en vertu des droits de redevances d'Osisko sur des propriétés en production :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<u>Or</u>				
Canadian Malartic	7 635	8 264	21 999	22 136
Éléonore	1 570	-	5 225	-
Island Gold	430	-	1 081	-
Veza	267	-	488	-
	<u>9 902</u>	<u>8 264</u>	<u>28 793</u>	<u>22 136</u>
<u>Argent</u>				
Canadian Malartic	9 153	7 780	25 129	22 744
Veza	81	-	81	-
	<u>9 234</u>	<u>7 780</u>	<u>25 210</u>	<u>22 744</u>

En plus des redevances en nature, la Société a aussi gagné des redevances en trésorerie de 0,1 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 0,3 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2016 (comparativement à des montants nuls aux périodes correspondantes en 2015), et des dividendes en vertu de son placement dans Labrador Iron Ore Royalty Company (« LIORC ») d'un montant de 1,6 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 4,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2016 (comparativement à 1,6 million et 4,3 millions de dollars respectivement en 2015).

Canadian Malartic (Agnico Eagle et Yamana)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat général Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « partenaires »). La propriété couvre une superficie de 220 km² et est située le long d'un prolifique couloir aurifère qui englobe des producteurs d'or historiques et actuels qui a produit plus de 50 millions d'onces d'or.

La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par CMO à un coût d'environ 1,2 milliard de dollars et où la production a débuté en avril 2011. Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada. La production d'or trimestrielle depuis le début des activités est résumée ci-dessous (en milliers d'onces) :

	T1	T2	T3	T4	Total
2011	-	46,6	73,8	79,7	200,1
2012	91,2	92,0	103,8	101,5	388,5
2013	106,0	111,7	120,2	137,3	475,3
2014	140,0	133,2	129,5	132,8	535,5
2015	135,8	136,9	153,2	145,7	571,6
2016 (année en cours)	147,2	145,0	152,9	s.o.	445,1

Production pour le troisième trimestre et l'année en cours

Au troisième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'était établie à 152 855 onces d'or, comparativement à 153 206 onces d'or au troisième trimestre de 2015. La production était en baisse au troisième trimestre de 2016 en raison d'une légère diminution des teneurs. Pour les neuf premiers mois de 2016, la production à la mine Canadian Malartic s'est établie à 445 086 onces d'or comparativement à 425 874 onces d'or à la période correspondante en 2015. La production était en hausse en 2016 en raison d'une augmentation du débit de traitement et des teneurs aurifères légèrement plus élevées.

Durant le troisième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité une moyenne de 53 989 tonnes par jour (« tpj »), comparativement à une moyenne de 53 703 tpj à la même période en 2015. Dans les neuf premiers mois de 2016, l'usine Canadian Malartic a traité une moyenne de 53 928 tpj, comparativement à une moyenne de 52 139 tpj à la période correspondante en 2015.

Les partenaires ont indiqué que le partenariat continuait d'évaluer les opportunités d'amélioration en misant sur la réduction des coûts et l'accroissement de la production et ce, tant à la mine qu'à l'usine de traitement. La nouvelle pelle télécommandée a permis d'améliorer la productivité tel que prévu, ce qui augmente la flexibilité au niveau des activités minières dans le secteur nord de la fosse où les teneurs sont plus élevées. Au cours des dernières années, la mine s'est efforcée de réduire le nombre de gradins miniers actifs afin d'augmenter la productivité et simplifier la séquence d'exploitation; d'importants progrès ont d'ailleurs été réalisés à cet égard. À l'usine de traitement, l'équipe opérationnelle est toujours à l'affût des possibilités d'augmenter la productivité du broyeur SAG et du circuit de concassage. Le partenariat continue aussi d'évaluer les opportunités d'optimiser le rendement de cet actif principal, y compris la possibilité d'intégrer une contribution du projet Odyssey à la production.

Le 2 août 2016, les partenaires ont indiqué que le partenariat avait fait l'objet d'une requête en recours collectif en lien avec des allégations impliquant la mine Canadian Malartic. Depuis le printemps 2015, le Partenariat général Canadian Malartic travaille en collaboration avec la communauté de Malartic et ses citoyens pour élaborer un « Guide de cohabitation », qui répond aux allégations de la requête en recours collectif et s'est dit déçu de la tournure des événements. Les partenaires ont indiqué que le partenariat et les partenaires prendront toutes les mesures raisonnables nécessaires pour se défendre dans le cadre de cette action en justice. À l'heure actuelle, les partenaires et le partenariat croient qu'il est peu probable qu'un quelconque montant sera versé en lien avec cette action en justice et que ni le montant ni le moment d'un paiement éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable. Peu importe l'issue, Osisko ne croit pas que ce recours collectif aurait un impact sur les résultats financiers d'Osisko, puisque ses droits de redevances sont basés sur la production.

Par ailleurs, le 15 août 2016, les partenaires ont indiqué que le partenariat avait reçu un avis relativement à une demande d'injonction en lien avec la mine Canadian Malartic, déposée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. La prochaine audience en lien avec l'injonction aura lieu en mars 2017. La demande d'injonction vise à restreindre les activités minières à la mine Canadian Malartic à des niveaux sonores et à des volumes d'extraction inférieurs aux limites auxquelles elle est présentement assujettie. Les partenaires et le partenariat ont pris connaissance de la demande d'injonction, la considèrent non fondée et ont indiqué qu'ils prendront toutes les mesures raisonnables nécessaires pour se défendre face à cette injonction. Le partenariat analyse présentement les impacts potentiels de l'injonction dans l'éventualité où elle était accordée. Bien qu'à l'heure actuelle, les impacts potentiels sont difficiles à déterminer, les partenaires s'attendent à ce que, si l'injonction était accordée, l'impact sur les activités de la mine Canadian Malartic serait négatif et pourrait mener à une réduction de la production et des quarts de travail, ce qui se solderait par des pertes d'emplois. Si l'injonction est accordée, elle pourrait avoir un impact financier négatif pour Osisko puisque sa redevance NSR sur la mine Canadian Malartic est basée sur la production, de telle sorte que toute réduction de la production aurait pour effet de réduire la redevance annuelle.

Production annuelle prévue

En février 2016, les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tpj.

Agrandissement de la fosse

Les partenaires ont indiqué qu'à la suite des audiences publiques tenues par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (le « BAPE ») du Québec en juin et juillet 2016, le processus d'obtention des permis pour le projet d'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la Route 117 avait franchi une étape importante avec le dépôt du rapport du BAPE le 5 octobre 2016. Le rapport conclut que le projet est acceptable et formule plusieurs recommandations visant à améliorer l'acceptabilité sociale. La prochaine étape implique la révision du rapport par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la présentation de sa décision au Conseil des ministres pour approbation. Aucune date n'a été fixée pour l'approbation à venir, mais les partenaires anticipent une annonce en ce sens dans la première moitié de l'année 2017. Osisko s'attend à ce que l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic permette d'accéder à du minerai à plus haute teneur et ajouterait plus de 2,0 millions d'onces d'or sur la durée de vie de la mine Canadian Malartic.

Zones Odyssey

Les zones Odyssey sont situées du côté est de la propriété Canadian Malartic, à environ 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse Canadian Malartic. Le projet Odyssey se compose de plusieurs corps minéralisés spatialement associés à une intrusion porphyrique près du contact entre les sédiments du Groupe de Pontiac et les volcanites du Groupe de Piché. Les corps minéralisés sont regroupés en deux zones allongées — Odyssey Nord et Odyssey Sud — orientées est-sud-est et fortement inclinées vers le sud. Odyssey Nord a été suivie de 600 à 1300 mètres de profondeur sous la surface, sur une étendue latérale d'environ 1,5 kilomètre. Odyssey Sud a présentement une étendue latérale de 0,5 kilomètre et se situe entre 200 et 550 mètres sous la surface.

Les partenaires ont indiqué qu'au troisième trimestre de 2016, 56 sondages (40 019 mètres) avaient été forés dans le cadre du projet Odyssey, portant le total pour l'année en cours à 113 sondages totalisant 89 774 mètres de forage. Les travaux de forage se poursuivront jusqu'à la fin de l'année et par la suite, et une estimation de ressources minérales présumées pour le gîte Odyssey Nord est attendue au début de l'année 2017.

Les partenaires ont indiqué qu'une nouvelle campagne de forage totalisant 5,5 millions de dollars (35 000 mètres) avait été ajoutée au budget initial de 8,0 millions de dollars (60 000 mètres), pour un total de 13,5 millions de dollars pour l'année 2016.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud.

Réserves et ressources

À Canadian Malartic, les partenaires ont indiqué que les réserves minérales s'établissaient à 7,72 millions d'onces d'or (« Au ») contenues dans 221,5 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,08 g/t Au au 31 décembre 2015. La diminution des réserves minérales comparativement à l'année précédente, de 0,93 million d'onces, est principalement attribuable à l'extraction minière et à la production de 2015 qui a totalisé 571 618 onces d'or après récupération (644 000 onces d'or *in situ* extraites); au prix plus faible de 1 150 \$ US par once utilisé pour le calcul des réserves minérales cette année versus le prix de 1 300 \$ US par once utilisé l'année précédente; à un changement du seuil de coupure afin d'inclure la redevance NSR payable à Redevances Aurifères Osisko, qui n'était pas incluse dans le calcul en 2014; et à l'arrêt des activités de production dans la fosse Gouldie. La teneur en or des réserves minérales a augmenté à 1,08 g/t Au comparativement à 1,06 g/t Au l'année précédente.

Les partenaires ont indiqué que les ressources minérales avaient diminué par rapport au niveau de 2014, puisque toutes les ressources minérales hors de la fosse actuelle ont été réévaluées selon un seuil de coupure de 1,0 g/t Au. Le seuil de coupure plus élevé reflète la décision que les ressources minérales hors de la fosse actuelle ne seront pas exploitées par fosse à ciel ouvert, bien que le potentiel d'exploitation souterraine pourrait être évalué à l'avenir.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	54,9	0,97	1,72
Réserves probables	166,6	1,12	6,00
Réserves prouvées et probables	221,5	1,08	7,72
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	25,7	1,51	1,25
Ressources présumées ⁽¹⁾	9,0	1,47	0,43

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Les partenaires ont indiqué qu'à Canadian Malartic, l'approche visant à tripler le seuil de coupure des ressources minérales hors fosse avait comme effet d'éliminer 646 000 onces des ressources minérales mesurées et indiquées, ne laissant que 1 250 000 onces (25,6 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,51 g/t Au) en ressources minérales mesurées et indiquées. La même approche a fait en sorte que 688 000 onces ont été retirées de l'inventaire de ressources minérales présumées, laissant 426 000 onces (9,0 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,47 g/t Au) en ressources minérales présumées.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Agnico Eagle et de Yamana déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et EDGAR (www.sec.gov).

Éléonore (Goldcorp Inc.)

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko - Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). Le début de la production commerciale à la mine Éléonore a été déclaré le 1^{er} avril 2015.

Osisko n'était pas en droit de recevoir des onces d'or ou d'argent jusqu'à ce qu'une avance de redevances de 5 millions de dollars US ne portant pas intérêt ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp (représentant 4 328 onces d'or). L'avance a été remboursée en totalité en novembre 2015. La Société a donc reçu ses premières onces d'or d'Éléonore en décembre 2015.

Production pour le troisième trimestre et l'année en cours

Goldcorp a indiqué que la production au troisième trimestre totalisait 68 000 onces comparativement à 87 000 onces produites au troisième trimestre de 2015. La production d'or était en baisse comparativement au troisième trimestre de 2015, en raison d'une diminution du tonnage et des teneurs. La diminution du tonnage traité au troisième trimestre de 2016 (458 000 tonnes comparativement à 536 000 tonnes au troisième trimestre de 2015) découle du fait que l'usine n'a traité que du minerai extrait de la mine, tandis qu'à la période comparative en 2015, le matériel entrant à l'usine comportait une proportion importante de minerai provenant des stocks accumulés en surface. La teneur plus basse au troisième trimestre de 2016 (5,22 g/t Au comparativement à 5,78 g/t Au au troisième trimestre de 2015) est conforme à ce qui était prévu dans le plan d'exploitation minière.

Goldcorp a indiqué que la production d'or pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 totalisait 209 000 onces comparativement à 163 000 onces pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2015, reflétant le fait que le rodage et l'accroissement de la production se poursuivent à Éléonore et que des gains de productivité ont été enregistrés. En tout, 1 289 000 tonnes ont été traitées au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à 1 190 000 tonnes à la période correspondante en 2015. La teneur d'alimentation moyenne pour les neuf premiers mois de 2016 était de 5,48 g/t Au comparativement à 5,19 g/t Au pour les neuf premiers mois de 2015.

Goldcorp a indiqué que la production minière pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 était conforme à la moyenne annuelle prévue, soit entre 4 700 et 5 000 tpj de minerai extrait dans quatre horizons de production. Maintenant que le puits de production est terminé, la mine continuera d'accroître la production de minerai conformément au plan d'exploitation minière pendant que deux nouveaux horizons de production sont préparés pour 2018. L'accroissement de la production jusqu'au taux de 7 000 tpj devrait être complété dans la première moitié de l'année 2018.

La production commerciale a débuté le 1^{er} avril 2015 à Éléonore, en utilisant un système de hissage temporaire dans le puits d'exploration et en ayant recours au halage par camion jusqu'à la surface à partir des trois horizons de minerai supérieurs, pendant que la construction du puits de production progressait. Goldcorp a indiqué qu'à la fin du troisième trimestre de 2016, la construction du puits de production, y compris le système de manutention du minerai au niveau 690 mètres, avait été complétée, que le puits avait été mis en service, et que le hissage avait commencé au début d'octobre 2016. Une augmentation des niveaux de production, des gains d'efficacité au niveau du développement, et une réduction des coûts d'exploitation sont anticipés maintenant que le puits de production est en fonction. Une nouvelle chambre de chargement près du fond du puits de production devrait être complétée au quatrième trimestre de 2016 et permettra ainsi le développement de zones plus profondes à la mine. Le puits d'exploration sera mis hors service au premier trimestre de 2017 et servira pour la ventilation.

Production annuelle prévue

En février 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces d'or en 2016.

Exploration et évaluation

Goldcorp a indiqué que l'exploration à Éléonore, depuis l'acquisition du projet, visait d'abord à délimiter les extensions de la minéralisation connue, qui a jusqu'à présent été suivie jusqu'à une profondeur verticale de 1 500 mètres mais qui demeure ouverte en profondeur dans l'axe de plongée. L'exploration à la mine continue de vérifier les opportunités à l'intérieur de l'empreinte de la mine, en profitant d'une meilleure connaissance de la géométrie des corps minéralisés acquise durant les premières années d'exploitation minière. De plus, trois secteurs prioritaires pour l'exploration ont été définis à l'intérieur d'un rayon de 10 kilomètres autour de la mine. Une traînée de blocs erratiques orientée nord-est/sud-ouest contient des blocs visiblement minéralisés, dont certains ont livré des teneurs aurifères fortement anormales à partir d'échantillons choisis. Des levés géophysiques au sol sont en cours afin de mieux définir la source possible dans le socle rocheux, et pour sélectionner les meilleurs secteurs à vérifier en tranchée et/ou en forage, travaux qui sont prévus au premier trimestre de 2017. Les cibles du Vieux Camp et Mayappo représentent une minéralisation de cuivre-or encaissée dans une diorite, similaire au gisement qui a été exploité à la mine à ciel ouvert de Troilus. Localement, des valeurs significatives en or ont été obtenues d'échantillons choisis prélevés en affleurement aux deux sites. De plus, la cartographie et les données de tranchées historiques suggèrent une bonne continuité de l'altération et de la minéralisation dans le secteur du Vieux Camp. Les renseignements disponibles sur ces cibles sont en cours d'évaluation et de réinterprétation, en préparation pour un programme de travaux de terrain prévu en 2017.

Réserves et ressources

Goldcorp a publié en octobre 2016 une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources minérales en date du 30 juin 2016 pour la mine Éléonore. Ainsi, les réserves minérales aurifères prouvées et probables totalisaient 4,57 millions d'onces au 30 juin 2016, comparativement à 5,35 millions d'onces au 31 décembre 2015. La diminution reflète principalement l'épuisement et le reclassement de réserves de 2015 en ressources. Durant l'année, beaucoup d'efforts ont été mis sur l'augmentation de la densité de forage et l'optimisation du plan d'exploitation minière et de la conception des chantiers d'abattage. Les renseignements recueillis ont permis à Éléonore de concevoir des chantiers plus petits et à plus haute teneur, bien que cela signifie que la séquence d'exploitation sera plus rapide et qu'une quantité additionnelle de développement sera nécessaire. Le plan d'exploitation minière révisé associé à l'estimation de réserves du 30 juin 2016 devrait mener à une diminution de la dilution, une augmentation de la teneur du minerai extrait, et une augmentation de la production annuelle moyenne comparativement au plan d'exploitation antérieur. Les prochains travaux de forage et révisions de la conception minière auront pour but premier de reconverter les ressources en réserves. Osisko s'attend à ce que le plan d'exploitation minière révisé permette d'accroître les redevances à court terme puisque le plan d'exploitation minière révisé a pour effet d'accélérer la production d'or.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 30 juin 2016 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées et probables	23,44	6,07	4,57
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	5,14	5,66	0,93
Ressources présumées	9,73	7,52	2,35

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués et les rapports de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016, tous déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Mine Island Gold (Mines Richmond inc.)

La Société a commencé à recevoir des redevances en nature en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, exploitée par Mines Richmond inc. (« Mines Richmond ») au cours du premier trimestre de 2016.

Production pour le troisième trimestre et l'année en cours

Le 13 octobre 2016, Mines Richmont a annoncé que la mine Island Gold avait produit 14 031 onces d'or durant le troisième trimestre, conformément au plan d'exploitation qui prévoyait un ralentissement de la production en raison du temps d'arrêt requis pour la mise à niveau des installations électriques prévue à la mine et à l'usine. La mise à niveau des installations électriques de la mine et de l'usine permettra de soutenir les scénarios de croissance de la production qui sont présentement sous évaluation. Au cours du troisième trimestre, la mine affichait une teneur d'alimentation plus élevée que prévue à l'usine, soit 7,70 g/t Au. Mines Richmont a aussi indiqué que la productivité souterraine affichait une moyenne de 890 tpj au troisième trimestre, en excluant les 16 jours d'arrêt pour la mise à niveau des installations électriques, tandis que l'usine a traité en moyenne 878 tpj, en excluant les 25 jours d'arrêt pour la mise à niveau des installations électriques. Mines Richmont s'attend à de meilleurs résultats au niveau du rendement et des teneurs au quatrième trimestre puisque le développement a débuté dans le minerai à plus haute teneur du troisième horizon minier. Mines Richmont a indiqué que la production d'or pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 s'établissait à 59 237 onces.

Production annuelle prévue

Le 12 septembre 2016, Mines Richmont a indiqué que ses objectifs de production pour 2016 à la mine Island Gold avaient augmenté entre 75 000 et 80 000 onces d'or, par rapport aux objectifs initiaux qui se situaient entre 62 000 et 67 000 onces d'or en raison de la solide performance des six premiers mois de l'année et suivant la fin de l'arrêt de 25 jours pour la mise à niveau des installations électriques survenue en août 2016. Le 13 octobre 2016, Mines Richmont a indiqué qu'elle s'attendait toujours à atteindre ou à dépasser les objectifs révisés pour l'année à la mine Island Gold.

Évaluation économique préliminaire d'expansion

Le 1^{er} novembre 2016, Mines Richmont a fourni une mise à jour sur la progression d'une évaluation économique préliminaire (« l'EEP ») d'un scénario d'expansion pour sa mine Island Gold. L'EEP du scénario d'expansion devrait être publiée au cours du premier semestre de 2017 pour incorporer les estimations des ressources de l'année 2016, et tiendra compte d'un potentiel d'accroissement des taux d'extraction et de traitement de minerai à 1 100 tpj à partir de 2018, le tout avec un investissement en capital minimal. Pour les besoins de l'EEP du scénario d'expansion, il ne sera tenu compte que des parties les plus continues des ressources comprises entre les niveaux 450 mètres et 1 000 mètres.

Exploration et évaluation

Le 7 juillet 2016, Mine Richmont a annoncé qu'à la lumière des résultats positifs enregistrés lors de la première phase du programme de forage d'exploration, une deuxième phase stratégique de forage d'exploration avait été lancée à la mine Island Gold. Mines Richmont a indiqué que la première phase du programme de forage d'exploration, lancée en septembre 2015, avait atteint ses objectifs, ce qui justifiait le lancement de la deuxième phase d'un programme ambitieux allant jusqu'à 142 000 mètres et qui se déroulerait pendant les 18 à 24 prochains mois. Le principal objectif de la deuxième phase du programme est d'étendre latéralement l'inventaire des ressources, principalement à l'est du gisement principal, dans le but de prolonger la durée de vie de la mine au-dessus du niveau 1 000 mètres, ce qui pourrait soutenir les scénarios d'expansion potentielle en cours d'étude, et aussi d'identifier la prochaine ressource présumée de plus d'un million d'onces à teneur élevée en profondeur, entre les niveaux 1 000 et 1 500 mètres.

Le 12 septembre 2016, Mines Richmont a annoncé une augmentation des dépenses d'exploration prévues pour 2016, de 14,4 millions à 16,0 millions de dollars, afin de réaliser 22 000 mètres de forage supplémentaire en vue de délimiter de nouvelles ressources dans le quatrième horizon minier situé entre les niveaux 860 et 1 000 mètres, de façon à pouvoir les intégrer au plan d'exploitation minière à court ou moyen terme.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Mines Richmont déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Redevances Vezza (Ressources Nottaway inc.)

La Société est titulaire d'une redevance de 5 % NSR et d'une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Vezza exploitée par Ressources Nottaway inc. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. L'exploitation est présentement en période de rodage à Vezza et Osisko a reçu son premier paiement de redevances, totalisant 221 onces d'or, au cours du deuxième trimestre de 2016. Durant le troisième trimestre de 2016, Osisko a reçu 267 onces d'or et 81 onces d'argent de la propriété Vezza.

Redevance Lamaque (Integra Gold Corp.)

Osisko est titulaire d'une redevance de 1,7 % sur la propriété Lamaque, située dans la région de l'Abitibi et détenue par Integra Gold Corp. (« Integra »).

Le 27 juillet 2016, Integra a annoncé qu'elle avait mandaté une firme pour construire la rampe d'exploration pour le gîte Triangle sur le projet aurifère Lamaque Sud à Val-d'Or, Québec. Integra a indiqué que le programme d'exploration souterraine avait pour but de réaliser des trous de forage rapprochés dans les parties supérieures du gîte Triangle (zones C1 et C2), ainsi que du forage d'exploration afin de continuer à accroître l'inventaire de ressources. Le programme d'exploration souterraine proposé comprendra également l'échantillonnage en vrac de plus de 20 000 tonnes de roche minéralisée en or, nécessaire pour effectuer la réconciliation du contenu en or versus les estimations de ressources, ainsi que pour permettre de réaliser des essais métallurgiques détaillés. L'ampleur, la localisation et le moment de l'échantillonnage en vrac seront déterminés en utilisant les renseignements recueillis grâce aux résultats des travaux de forage d'exploration en surface présentement en cours, et des travaux de forage souterrain dès que les résultats seront disponibles. Integra a indiqué que ces travaux devraient s'échelonner sur une période de 12 à 15 mois. La société dispose de ressources financières suffisantes pour assurer le financement du programme de travaux jusqu'à la fin, et détient déjà tous les permis nécessaires.

Le 13 octobre 2016, Integra a annoncé de nouveaux résultats d'analyse dans le cadre de son programme de forage 2016 sur le gîte Triangle et a indiqué que les résultats continuaient de confirmer la continuité de la zone aurifère; les forages intercalaires obtenant généralement des intervalles plus larges et à teneur beaucoup plus élevée qu'anticipé.

Le 3 août 2016, Integra a annoncé le début d'un trou pilote de 2 000 mètres sur la cible profonde Lamaque, située sur la propriété Lamaque. Lorsque le trou pilote aura été complété (au quatrième trimestre de 2016 selon les prévisions), la cible sera vérifiée au moyen d'au moins 15 trous déviés à partir du trou pilote à différents intervalles. Integra prévoit, pour l'ensemble du programme incluant les déviations, un total de 10 000 mètres de forage.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Integra déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet aurifère Cariboo (Barkerville Gold Mines Ltd)

La Société est titulaire d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, situé en Colombie-Britannique (Canada) et détenu par Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), une entreprise associée d'Osisko.

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 2 119 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 4,5 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.

Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Le 4 octobre 2016, Barkerville a publié une mise à jour sur ses activités d'exploration sur son projet phare Cariboo. Le levé magnétique et électromagnétique à haute résolution exclusif effectué sur la totalité du projet Cariboo et couvrant une superficie de 2 119 kilomètres carrés, combiné aux résultats de cartographie et d'échantillonnage sur le terrain, ont permis de déterminer de façon conclusive l'existence et la localisation de la zone de déformation Cariboo, dite « Cariboo Break », qui a été suivie sur une distance de plus de 60 kilomètres. La zone de déformation Cariboo est interprétée comme une importante zone de cisaillement profondément enracinée qui semble avoir concentré la minéralisation aurifère sur toute sa longueur. La zone de déformation Cariboo se manifeste sous la forme d'un creux magnétique bien défini associé à des anomalies d'or dans les sols, identifiées dans le cadre du programme d'exploration régionale de 2016, et à l'axe défini par les mines Island Mountain, Cow Mountain et Barkerville Mountain. La cartographie géologique régionale et la compilation des données historiques indiquaient l'existence de la zone de déformation Cariboo, mais le manque d'affleurements dans cette région n'avait pas permis d'en établir la présence irréfutable par interprétation empirique jusqu'à maintenant.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Barkerville déposés sur SEDAR (www.sedar.com). Pour des informations plus détaillées sur les ressources, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) de Barkerville intitulé « Cow Mountain NI 43-101 Technical Report », daté du 31 mars 2015 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Hermosa (Arizona Mining Inc.)

En avril 2016, Osisko a acquis, pour la somme de 10,0 millions de dollars, une redevance de 1 % NSR sur tous les minerais de sulfures de plomb/zinc/argent produits sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining »). Le projet Hermosa est situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona. Le 31 octobre 2016, Arizona Mining a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le gîte Taylor situé sur son projet Hermosa, détenu à 100 % par Arizona Mining. Le gîte Taylor renferme maintenant 31,1 millions de tonnes en ressources minérales indiquées à une teneur en équivalent zinc (« éq.Zn ») de 10,9 %, en plus de 82,7 millions de tonnes en ressources minérales présumées à une teneur de 11,1 % éq.Zn, estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101 selon un seuil de coupure de 4 % éq.Zn. Le gîte Taylor demeure ouvert au nord, à l'ouest et au sud, sur des terrains contrôlés par Arizona Mining, et les travaux de forage ont déjà débuté en vue de vérifier les limites des ressources. Arizona Mining a complété des essais métallurgiques sur des carottes de forage du gîte Taylor, qui laissent entrevoir des taux de récupération de 92,9 % plomb (« Pb »), 85,5 % zinc (« Zn ») et 91 % argent (« Ag »), en utilisant des technologies de traitement de flottation par mousse, couramment utilisées dans l'industrie.

Pour des informations plus détaillées sur les ressources, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Arizona Mining déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Horne 5 (Ressources Falco ltée)

Le 30 mai 2016, Osisko a clôturé une entente de financement avec Ressources Falco ltée (« Falco »), une entreprise associée d'Osisko, en vertu de laquelle Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars, qui servira à l'avancement du projet Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (Québec) et pour les besoins généraux de l'entreprise. Le prêt a une échéance de 18 mois et porte intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant en capital et des intérêts cumulés.

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'étude économique préliminaire (« ÉÉP ») préparée conformément au Règlement 43-101 pour son projet Horne 5. Falco a indiqué que selon l'ÉÉP, le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques des plus intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or. Falco a indiqué qu'en tenant compte d'un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révélait que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actualisée nette après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne de 16,0 %. Falco a noté que dans le cadre de ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine. Falco a indiqué qu'elle prévoyait aller de l'avant et entreprendre immédiatement l'étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée au premier semestre de 2017. L'étude d'impact sur l'environnement, qui a déjà été lancée, est aussi attendue au premier semestre de 2017.

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada Corporation avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada Corporation conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits et possède un droit de premier refus sur l'achat ou l'usinage à forfait d'une partie ou de la totalité des concentrés et autres minéraux produits.

Le 3 octobre 2016, Falco a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales sur son projet Horne 5, détenu à 100 %. La mise à jour de l'estimation des ressources intègre et combine maintenant la base de données historiques récemment compilée des échantillons en rainures souterrains, de nouveaux paramètres économiques conformes à l'ÉÉP récemment publiée par Falco, notamment une baisse du seuil de coupure NSR, de nouveaux résultats des travaux de forage réalisés en 2016, et des hypothèses révisées sur les prix des métaux. L'estimation des ressources mesurées, indiquées et présumées a été mise à jour pour le gîte Horne 5, qui contient maintenant 6 zones à haute teneur. Falco a annoncé que cette mise à jour de l'estimation des ressources avait permis d'augmenter les ressources mesurées et indiquées en équivalent or de 32 %.

Selon un seuil de coupure de 55 \$ NSR/tonne, le gîte Horne 5 renfermerait maintenant :

- Des ressources mesurées de 736 000 onces d'équivalent or (« oz éq.Au »), incluant 475 410 oz Au contenues dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 g/t éq.Au (1,58 g/t Au; 16,33 g/t Ag; 0,18 % cuivre (« Cu »); 0,81 % Zn);
- Des ressources indiquées de 6 336 000 oz éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au contenues dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
- Des ressources présumées de 1 710 000 oz éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au contenues dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).
- Les ressources mesurées et indiquées représentent 81 % des ressources totales en éq.Au contenu (oz) et les ressources mesurées représentent 10 % des ressources mesurées et indiquées en éq.Au contenu (oz).

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 a été déposé sur SEDAR le 7 novembre 2016. Falco a aussi indiqué qu'elle prévoyait réaliser 20 000 mètres de forage sur les cibles d'exploration dans le secteur Horne 5 Ouest et Quémont Extension en 2016.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Falco déposés sur SEDAR (www.sedar.com). Pour des informations plus détaillées sur l'ÉÉP, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) de Falco intitulé « Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project », daté du 28 avril 2016 et déposé sur SEDAR.

Windfall (Minière Osisko inc.)

Le 5 octobre 2016, Osisko a exercé son option visant à acquérir une redevance de 1 % NSR sur la propriété Windfall de Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») pour la somme de 5,0 millions de dollars. Osisko détenait déjà une redevance de 0,5 % NSR sur la propriété Windfall. Par conséquent, la redevance sur la propriété Windfall s'élève maintenant à 1,5 % NSR. Minière Osisko est une entreprise associée d'Osisko.

En avril 2016, Minière Osisko a indiqué qu'un programme de forage de 55 000 mètres avait débuté en octobre 2015 à Windfall. Le programme a par la suite été augmenté à 100 000 mètres en juin, puis à 150 000 mètres en septembre 2016. Le 19 septembre 2016, Minière Osisko a indiqué qu'au cours des semaines précédentes, les efforts de l'équipe d'exploration et de la société étaient désormais axés sur le projet Windfall. L'équipe d'exploration a obtenu beaucoup de succès en découvrant de nouvelles extensions aux zones déjà connues et en définissant de nouvelles zones minéralisées parallèles, comme la zone Wolf récemment annoncée, au sein des principaux corridors minéralisés. Minière Osisko a annoncé que selon toute attente, la Société devrait continuer d'augmenter l'étendue de la Zone Principale en poursuivant les travaux de forage, particulièrement vers l'est-nord-est et en profondeur.

Marban (Minière Osisko)

Osisko est titulaire d'une redevance de 0,425 % NSR sur le projet aurifère Marban, situé dans la région de l'Abitibi au Québec, et est en droit de recevoir un paiement de 4,25 millions de dollars suivant une décision d'aller en production.

Minière Osisko a publié en juin 2016 une mise à jour de l'estimation des ressources sur son projet aurifère Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de la ville de Malartic au Québec. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage intercalaire et de nouvelles analyses de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation de ressources publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'inventaire de ressources aurifères et d'en convertir la majeure partie en ressources de catégories mesurée et indiquée (« M+I ») à l'intérieur d'un modèle de fosse.

Minière Osisko a souligné les faits saillants suivants à propos de la mise à jour des estimations de ressources sur Marban :

- Les ressources M+I dans la fosse (total des gîtes Marban et Norlartic) s'établissent maintenant à 1,48 million d'onces d'or contenues dans 37,0 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,24 g/t Au, en plus des ressources présumées dans la fosse de 0,13 million d'onces d'or contenues dans 3,6 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,15 g/t Au. Les ressources restreintes à la fosse sont basées sur un modèle de fosse optimisé dans Whittle selon un prix de l'or à 1 250 \$ US l'once et à une teneur de coupure externe calculée de 0,4 g/t Au.

- À un seuil de coupure plus élevé de 1,0 g/t Au, les ressources M+I dans la fosse s'élèvent à 1,04 million d'onces d'or contenues dans 16,5 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,97 g/t Au, ce qui représente 70 % de l'ensemble des onces provenant des ressources M+I restreintes à la fosse.
- Le nouvel inventaire de ressources minérales M+I globales est actuellement de 1,83 million d'onces d'or contenues dans 47,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,20 g/t Au et l'inventaire de ressources minérales présumées globales est de 0,41 million d'onces d'or contenues dans 12,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,03 g/t Au (basé sur une teneur de coupure de 0,40 g/t Au).
- Les gîtes Marban et Norlartic sont tous deux ouverts en profondeur et des forages supplémentaires sont planifiés pour vérifier la possibilité d'ajouter des ressources qui pourraient être exploitées par des méthodes souterraines.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko ainsi que le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Redevances – Sommaire des actifs en exploitation et des actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits⁽¹⁾	Produits	Juridiction	Étape
Canadian Malartic	Agnico/Yamana	Redevance de 5,0 % NSR	Au	Québec	Production
Éléonore	Goldcorp	Redevance de 2,0 à 3,5 % NSR	Au	Québec	Production
Island Gold ⁽²⁾	Mines Richmond	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Bloc Hewfran ⁽²⁾	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Production
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR et de 40 % NPI	Au	Québec	Production
Horne 5	Falco	Flux d'or/d'argent ou redevance de 1 % NSR	Au, Ag, Cu	Québec	Exploration
Lamaque ⁽²⁾	Integra Gold	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Exploration
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Exploration
Windfall	Minière Osisko	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Marban	Minière Osisko	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hermosa	Arizona Mining	Redevance de 1 % NSR	Zn, Pb, Ag	Arizona, É.U.	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Sud	Agnico/Yamana	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Copperwood	Highland Copper	Redevance de 3 % NSR ⁽³⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration
Propriétés Baie-James	Minière Osisko	Redevance de 1,5 à 3,5 % NSR ⁽⁴⁾	Au, Ag	Québec	Exploration
Propriétés Baie-James	Minière Osisko	Redevance de 2,0 % NSR ⁽⁴⁾	Autres que Au, Ag	Québec	Exploration

Options de redevances – Sommaire des actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2,0 millions \$	Au	République dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4,0 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration

- (1) En 2015, la Société a acquis un portefeuille de 28 redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited (« Teck ») pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces.
- (2) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à la CDPQ.
- (3) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.
- (4) Le 4 octobre 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko en vertu de laquelle Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 28 propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) après avoir investi un montant total de 32,0 millions de dollars sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars sur une période de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les propriétés. Les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Minière Osisko, Falco et Barkerville. Barkerville est devenue une entreprise associée en février 2016 suivant la nomination de Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, et la nomination de Luc Lessard, vice-président principal, services techniques d'Osisko, au poste de chef des opérations de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2016, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 64,2 millions de dollars et a vendu des placements d'un montant de 12,2 millions de dollars, pour un gain enregistré à l'état consolidé des résultats de 4,1 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 30 septembre 2016 :

Titres négociables	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur
Sociétés associées	73 783	156 045
Autres sociétés	193 897	193 897
	<u>267 680</u>	<u>349 942</u>

- (i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la valeur de consolidation pour les placements en titres négociables de sociétés associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

Minière Osisko inc.

Le 11 mars 2016, Minière Osisko a complété l'acquisition de Corporation Minière NioGold (détenteur de la propriété Marban), une entreprise associée d'Osisko, et clôturé un financement de 12,6 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 960 000 \$. Au 30 septembre 2016, Osisko détenait une participation de 13,9 % dans Minière Osisko.

En juin 2016, Oban Mining Corporation a changé sa dénomination sociale à Minière Osisko inc., suivant l'approbation de ses actionnaires et du conseil d'administration d'Osisko.

En juillet 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions accréditatives d'un montant de 25,0 millions de dollars et en septembre 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions ordinaires d'un montant de 32,3 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko et le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Osisko détient une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954. Le minerai brut est transformé en minerai de fer concentré et ensuite vendu ou transformé en boulettes de minerai de fer de différentes qualités afin de répondre aux besoins des clients. IOC est stratégiquement situé pour servir les marchés des Grands Lacs et l'ensemble du monde pendant toute l'année à partir de ses installations portuaires à Sept-Îles, au Québec. Le concentré de minerai de fer et les boulettes sont transportés vers les installations portuaires d'IOC à Sept-Îles via sa filiale en propriété exclusive Québec North Shore and Labrador Railway, une ligne de chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine et le port. De là, les produits sont expédiés aux différents marchés, soit en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie-Pacifique.

Selon le communiqué de presse de LIORC daté du 3 mars 2016 (déposé sur SEDAR au www.sedar.com), la mine possède des réserves pour poursuivre ses activités pendant 28 ans au rythme actuel de production avec des ressources supplémentaires d'une plus grande ampleur.

LIORC, jusqu'à présent, a distribué la majeure partie de ses flux de trésorerie reçus d'IOC découlant des redevances, des droits de commercialisation et des dividendes. Les distributions trimestrielles par action (y compris les distributions régulières et spéciales) des dernières années sont présentées ci-dessous (les montants par action ont été ajustés pour tenir compte d'un fractionnement des actions de l'ordre de 2 pour 1 au premier trimestre de 2011) :

	T1 (\$)	T2 (\$)	T3 (\$)	T4 (\$)	Total par action (\$)	Total (M\$)
2016 (année en cours)	0,250	0,250	0,250	s.o.	0,750	48,0
2015	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0
2014	0,400	0,400	0,500	0,350	1,650	105,6
2013	0,375	0,375	0,375	0,750	1,875	120,0
2012	0,375	0,375	0,375	0,375	1,500	96,0
2011	0,750	0,375	0,750	0,375	2,250	144,0
2010	0,375	0,375	0,500	1,000	2,250	144,0
2009	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0

Les dividendes payables à Osisko pour les neuf premiers mois de 2016 s'élèvent à 4,7 million de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

Perspectives

Le 4 août 2016, LIORC a indiqué que les perspectives pour le reste de l'année semblaient prometteuses, puisque IOC s'attend toujours à produire près de 21 millions de tonnes de concentré et à en utiliser 11 millions de tonnes pour produire 10 millions de tonnes de boulettes, ce qui laisserait environ 10 millions de tonnes de concentré disponible pour la vente. IOC s'attend à pouvoir vendre la totalité des boulettes et du concentré produits. Les prix pour le minerai de fer et en particulier la prime pour les boulettes sont présentement très fermes suivant les creux atteints à la fin de l'année dernière. Bien que les prévisions quant à la direction que prendront les prix soient mitigées, l'optimisme semble être revenu sur les marchés. Avec l'augmentation prévue de la production de concentré et en supposant que les prix demeureront aux niveaux actuels et que le dollar canadien ne prendra pas trop de vigueur par rapport au dollar américain, les résultats pour le reste de l'année devraient être positifs pour LIORC.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de LIORC déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et les communiqués de Rio Tinto disponibles sur leur site web (www.riotinto.com).

Activités d'exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (Québec)

Durant le troisième trimestre de 2016, Osisko a investi 2,5 million de dollars en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James pour un total de 7,6 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2016.

Dans le cadre du programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James), un programme de forage au diamant a débuté à l'hiver 2016 et s'est poursuivi durant le printemps 2016. Au cours de l'année 2016, 30 nouveaux sondages ont été forés et un sondage a été prolongé pour un total de 23 075 mètres.

La Société a débuté ses programmes d'exploration estivaux sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Une importante campagne d'exploration a été initiée avec Exploration Midland inc. (« Midland ») dans le but d'explorer les contextes géologiques favorables aux gisements aurifères à proximité de la mine d'or Éléonore et de la récente découverte aurifère récemment annoncée par Ressources Sirios Inc. (« Sirios ») à Cheechoo. Osisko et Midland ont convenu de mettre en commun leurs bases de données respectives et leurs équipes d'exploration expérimentées et cofinanceront les programmes d'exploration sur une vaste superficie dans le secteur d'intérêt. Un budget total d'environ 1,0 million de dollars a été alloué pour la première phase de la campagne de terrain 2016. Les travaux prévus comprennent des levés de tills et de sédiments de fonds de lacs, ainsi que de la prospection couvrant une vaste superficie autour de la mine d'or Éléonore et du projet Cheechoo détenu par Sirios.

Un vaste programme d'exploration a aussi débuté en juillet 2016 sur le projet Kan, situé à 100 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq, dans le territoire du Nunavik, et a été complété avant la fin du troisième trimestre. Le programme comprenait l'excavation de tranchées sur les anomalies inexplicables d'or dans les sols, ainsi que de la cartographie détaillée et de l'échantillonnage sur les nouveaux indices minéralisés. Une campagne de forage a aussi permis de vérifier les cibles les plus prometteuses à faible profondeur. Les résultats de ce programme de travaux sont présentement en cours d'évaluation.

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la clôture d'une transaction d'entente d'acquisition de participation avec Minière Osisko. Selon les termes de l'entente, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 28 propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) et de la Fosse du Labrador (les « propriétés ») après avoir engagé un montant total de 32,0 millions de dollars en dépenses sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars sur une période de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les propriétés. De plus, les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires. Osisko s'engage à ne participer à aucune activité d'exploration et s'engage à ne pas faire concurrence à Minière Osisko dans les régions prévues par l'entente, à l'exception de la poursuite des activités sur son projet de cuivre-zinc Coulon détenu par Osisko et d'autres actionnaires institutionnels québécois, et sur quatre autres propriétés d'exploration. Dans le cadre de la transaction, Minière Osisko a embauché toute l'équipe d'exploration d'Osisko basée à

Québec (anciens employés de Mines Virginia inc.) et a pris en charge le bail pour les bureaux de Québec. La transaction s'appliquant aux propriétés demeure sujette à l'approbation de tierces parties, le cas échéant.

À la suite de cette transaction, la Société s'attend à une réduction annuelle d'environ 3,0 millions de dollars de ses dépenses d'exploration et d'évaluation, capitalisées dans les actifs d'exploration et d'évaluation conformément aux conventions comptables de la Société, et de 4,0 à 5,0 millions de dollars de ses dépenses à l'état des résultats.

Facilité de crédit renouvelable

En décembre 2015, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars. La facilité a été prolongée d'un an et a été syndiquée entre la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (dont les droits de redevances) et a un terme de deux ans (23 décembre 2017), qui peut être prolongé d'un an à chacune des deux dates d'anniversaire de l'amendement. Au 30 septembre 2016, aucun montant n'avait été utilisé sur la facilité.

Dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de versement</u>	<u>Dividende payable</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes⁽ⁱⁱ⁾</u>
16 novembre 2014 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 décembre 2014	15 janvier 2015	1 551 000	-
	<u>0,03</u>			<u>1 551 000</u>	-
19 février 2015 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 mars 2015	15 avril 2015	2 782 000	-
14 mai 2015	0,03	30 juin 2015	15 juillet 2015	2 834 000	-
5 août 2015	0,03	30 septembre 2015	15 octobre 2015	2 830 000	5 430 858
4 novembre 2015	0,04	31 décembre 2015	15 janvier 2016	3 783 000	7 712 746
	<u>0,13</u>			<u>12 229 000</u>	
16 février 2016	0,04	31 mars 2016	15 avril 2016	4 248 000	7 144 004
4 mai 2016	0,04	30 juin 2016	15 juillet 2016	4 259 000	11 594 125
4 août 2016	0,04	30 septembre 2016	14 octobre 2016	4 264 000	4 460 148
9 novembre 2016	0,04	31 décembre 2016	16 janvier 2017	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾
	<u>0,16</u>				

(i) Les 1,2 million d'actions ordinaires qui étaient détenues en fidéicommiss avant le 30 juin 2015 n'étaient pas admissibles au versement de dividendes.

(ii) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

(iii) À déterminer (« à dét. ») le 31 décembre 2016 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») à la date de fermeture des registres.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 21 septembre 2015, la Société a annoncé la mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le RRD permet aux actionnaires canadiens de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire du TSX, soit nouvellement émises directement par la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires au TSX pendant la période de cinq (5) séances en bourse qui précède immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Au 30 septembre 2016, les détenteurs de 4 460 148 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 178 000 \$.

Dans les neuf premiers mois de l'année 2016, le nombre d'actions ordinaires émises par la Société en vertu du RRD, à un escompte de 3 %, s'élevait à 69 789.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Après une remontée spectaculaire au premier trimestre de 2016, où l'or a affiché sa meilleure performance trimestrielle depuis 1986, le prix de l'or a continué de récupérer de sa descente de 2015 au cours du deuxième trimestre de 2016. Le prix de l'or a continué de grimper pour établir un nouveau sommet de deux ans à 1 375 \$ US au début juillet, profitant de la turbulence causée par le Brexit, puis a passé le reste du troisième trimestre de 2016 dans une phase de consolidation. Le prix a connu quelques reculs au cours de la période mais est demeuré accroché autour de 1 300 \$ US, variant dans la fourchette entre 1 300 \$ US et 1 360 \$ US.

Le prix de l'or en dollars US a gagné 2 \$ US au troisième trimestre de 2016 pour clôturer le trimestre à 1 323 \$ US par once, suivant un gain de 84 \$ US par once au deuxième trimestre et de 177 \$ US par once au premier trimestre. Le prix moyen s'est établi à 1 335 \$ US par once au troisième trimestre, comparativement à 1 260 \$ US par once au deuxième trimestre et 1 183 \$ US par once au premier trimestre.

En octobre 2016, le prix de l'or a chuté subitement pour atteindre un creux de 1 250 \$ US. La correction semble être attribuable à des spéculations autour d'un ralentissement des programmes d'achat des banques centrales européennes, des attentes de plus en plus fortes quant à une hausse des taux aux États-Unis, à une fête nationale en Chine et aux ventes d'arrêt technique par des spéculateurs sur les marchés de l'or et de l'argent.

Les principaux facteurs ayant eu un impact sur le prix de l'or au cours du troisième trimestre sont les suivants :

- Le choc initial à propos du vote en faveur du Brexit s'est estompé et la crainte des investisseurs à propos d'un impact encore plus important sur les marchés financiers ne s'est pas matérialisée puisque l'humeur générale s'est améliorée. Plusieurs marchés boursiers et métaux de base ont depuis récupéré les pertes subies et même établi de nouveaux sommets, mais l'or et l'argent ont continué de se raffermir en juillet puisque les investisseurs étaient à la recherche d'actifs sécuritaires.
- La demande physique dans la première moitié de l'année pour la bijouterie a été faible selon le World Gold Council et a chuté de 185 tonnes ou 17 % comparativement à la même période en 2015. Le prix élevé et volatile en plusieurs devises a eu un impact sur les consommateurs, principalement en Asie. En Chine, la demande était en baisse en raison de la faible confiance des consommateurs et de la hausse des prix.
- Les achats à titre d'investissement et de la part des fonds ont été les plus grands contributeurs à la demande d'or et ont compensé la faiblesse du secteur de la bijouterie. Les investisseurs de fonds cotés en bourse ont conservé leurs positions sur l'or et continueront probablement de le faire à long terme. Ils ont ajouté à leurs positions dans la première moitié de l'année 2016 (491 tonnes) mais ont ralenti le rythme d'achat, comme en témoigne l'augmentation modérée dans la première partie du deuxième semestre de 2016 (79 tonnes jusqu'en septembre).

- La Réserve fédérale a décidé de maintenir ses taux d'intérêt stables au courant de l'été. La probabilité d'une hausse de 25 points de base d'ici la fin de l'année est évaluée à 70 % et fera en sorte que les taux d'intérêt réels resteront négatifs. Cette possibilité a fait grimper le dollar américain et le rendement sur les obligations des États-Unis.
- Les banques centrales ajoutent à leurs réserves d'or à chaque trimestre depuis 2010. Le taux d'achat a ralenti cette année mais le marché s'attend tout de même à ce que les banques centrales demeurent des acheteurs nets pendant plusieurs années à venir. La banque centrale russe a récemment indiqué qu'elle n'avait pas de cible spécifique quant à ses réserves d'or et continue d'en acheter régulièrement à chaque mois. En date du 1^{er} octobre 2016, le renminbi chinois a été inclus dans le panier des droits de tirage spéciaux (une forme de monnaie internationale, créée par le Fonds monétaire international, et définie comme étant une moyenne pondérée de différentes devises convertibles), ce qui pourrait aider à en promouvoir l'utilisation lors de transactions internationales. La Chine pourrait ainsi accumuler plus d'or dans ses réserves afin d'augmenter la confiance envers sa devise.

Le prix de l'or a chuté le 4 octobre, en-dessous du niveau de soutien général et subit une correction pour la première fois depuis l'annonce du vote en faveur du Brexit. Les taux d'intérêt faibles et négatifs et les incertitudes politiques et économiques (élection aux États-Unis, issue du référendum en Grande-Bretagne, problèmes bancaires) demeurent de bons paramètres fondamentaux pour l'or et en soutiennent vigoureusement le prix. La chute du prix devrait être considérée comme étant une bonne occasion d'achat pour les consommateurs visant à diversifier leur portefeuille et la demande physique devrait s'améliorer.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2016 (année en cours)	1 366 \$	1 077 \$	1 260 \$	1 323 \$
2015	1 296	1 049	1 160	1 060
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658
2011	1 895	1 319	1 572	1 531
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens au troisième trimestre de 2016 était de 1 742 \$ comparativement à 1 623 \$ au deuxième trimestre et à 1 624 \$ au premier trimestre.

Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés principalement en dollars US et que ses dépenses sont principalement libellées en dollars canadiens. La Société détient aussi une importante encaisse en dollars américains (172,0 millions de dollars US au 30 septembre 2016) qui a pour but de diversifier ses ressources mais qui peut engendrer de la volatilité au niveau des gains et des pertes de change à l'état consolidé des résultats. Un dollar canadien plus faible, tel que nous l'avons connu en 2015, augmente les ventes présentées en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US. Afin d'atténuer l'impact qu'un dollar canadien plus faible pourrait avoir sur le pouvoir d'achat de la Société de placements libellés en dollars US, la Société détient un certain pourcentage de ses liquidités en dollars US.

Le dollar canadien s'est considérablement affaibli en 2015 pour la deuxième année consécutive, perdant plus de 15 % de sa valeur en 2015 dans la foulée d'une baisse de 8 % en 2014. Le dollar canadien a fait l'objet d'une intense volatilité au cours du premier trimestre de 2016, avec des mouvements brusques et imprévus. Au début janvier, la devise canadienne a plongé à 1,46 par rapport au dollar US, le prix le plus bas enregistré en 13 ans. Plus tard au cours du premier trimestre, le dollar a repris de la vigueur pour terminer le trimestre à 1,2971, comparativement à 1,3840 au 31 décembre 2015.

Au deuxième trimestre de 2016, le dollar canadien a été influencé par la remontée des prix des matières premières, l'amélioration de l'économie chinoise, et la faiblesse du dollar américain. Le dollar canadien s'est brièvement transigé à moins de 1,25, jusqu'à ce que les feux de forêts dans le secteur de Fort McMurray (Alberta) brûlent hors de contrôle. Le dollar canadien s'est transigé entre des valeurs de 1,2544 et 1,3170 durant le deuxième trimestre, pour clôturer à 1,3009. Le taux de change moyen au deuxième trimestre s'est établi à 1,2886.

Au troisième trimestre de 2016, le dollar canadien s'est transigé entre 1,2775 et 1,3248, clôturant le trimestre à 1,3117. Le taux de change moyen au cours de la période était de 1,3050.

Durant les neuf premiers mois de 2016, la Banque du Canada n'a pas changé sa politique et a maintenu le taux journalier à 0,5 %. L'on s'attend à ce qu'elle maintienne ce taux au moins jusqu'au deuxième semestre de 2017.

Le taux de change pour le dollar US versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2016 (année en cours)	1,4589	1,2544	1,3218	1,3117
2015	1,3990	1,1728	1,2787	1,3840
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949
2011	1,0604	0,9449	0,9891	1,0170
2010	1,0778	0,9946	1,0299	0,9946

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	Trois mois terminés le 30 septembre⁽¹⁾		Neuf mois terminés le 30 septembre⁽¹⁾	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Produits	17 570	11 724	48 968	32 604
Bénéfice d'exploitation	10 421	7 085	22 272	14 200
Bénéfice net ⁽²⁾	17 757	9 872	33 433	24 135
Bénéfice net par action de base ⁽²⁾	0,17	0,10	0,32	0,28
Bénéfice net par action dilué ⁽²⁾	0,17	0,10	0,32	0,28
Total de l'actif	1 399 012	1 098 013	1 399 012	1 098 013
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽³⁾	16 004	10 204	42 459	24 027
Onces d'or gagnées sous forme de redevances	9 902	8 264	28 793	22 136
Onces d'or vendues	9 883	7 795	28 795	21 667
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)				
En \$ CA ⁽⁴⁾	1 743	1 485	1 671	1 484
En \$ US	1 335	1 128	1 273	1 173
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)				
De base	106 564	94 356	104 019	85 660
Dilué	106 757	94 759	104 206	87 692

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Attribuables aux actionnaires d'Osisko.

(3) Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.

(4) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Troisième trimestre de 2016

- Produits de 17,6 millions de dollars comparativement à 11,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2015;
- Bénéfice d'exploitation de 10,4 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2015;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 17,8 millions de dollars ou 0,17 \$ par action de base et diluée, comparativement à 9,9 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base et diluée au troisième trimestre de 2015;
- Bénéfice ajusté¹ de 12,0 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base¹ comparativement à 9,0 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base au troisième trimestre de 2015;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 16,0 millions de dollars comparativement à 10,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2015.

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont diminué de 629 onces ou 8 % (les ventes ont diminué de 178 onces), mais la diminution de la mine Canadian Malartic a été plus que compensée par les redevances en or reçues en vertu des redevances NSR sur les mines Éléonore, Island Gold et Veza. La Société a gagné et vendu 1 570 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune au troisième trimestre de 2015. La Société a gagné et vendu 430 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 267 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Veza au troisième trimestre de 2016 comparativement à aucune au troisième trimestre de 2015. Ces redevances ont été acquises en 2015. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens était également plus élevé au troisième trimestre de 2016, à 1 743 \$ comparativement à 1 485 \$ au troisième trimestre de 2015.

Au troisième trimestre de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 10,4 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net au troisième trimestre de 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent et de la diminution des frais de développement des affaires, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges générales et administratives (« G&A »). L'augmentation des charges G&A s'explique principalement par l'augmentation des honoraires juridiques et les frais liés à l'inscription à la Bourse de New York, en partie compensés par la diminution des charges de rémunération fondée sur des actions. La baisse du prix de clôture de l'action entre le deuxième et le troisième trimestre de 2016 (de 16,89 \$ à 14,36 \$) a généré une charge de rémunération fondée sur des actions plus faible pour les unités d'actions différées et les unités d'actions avec restrictions au troisième trimestre de 2016. La diminution des frais de développement des affaires est principalement attribuable à la diminution de la rémunération fondée sur des actions.

L'augmentation du bénéfice net au troisième trimestre de 2016 est principalement le résultat de l'augmentation du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 10,0 millions de dollars (comparativement à des pertes nettes sur placements de 0,9 million de dollars au troisième trimestre de 2015), en partie compensés par une diminution du gain de change, un montant plus élevé pour la quote-part de la perte d'entreprises associées, une hausse des charges financières et une augmentation de la charge d'impôts différés.

L'augmentation de 3,0 millions de dollars du bénéfice ajusté au troisième trimestre de 2016 comparativement à 2015 s'explique principalement par une augmentation du bénéfice d'exploitation.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement ont augmenté au troisième trimestre de 2016, principalement en raison des produits plus élevés comparativement à la même période en 2015.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Sommaire des résultats financiers – Neuf premiers mois de 2016

- Produits de 49,0 millions de dollars comparativement à 32,6 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2015;
- Bénéfice d'exploitation de 22,3 millions de dollars comparativement à 14,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2015;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 33,4 millions de dollars ou 0,32 \$ par action de base et diluée, comparativement à 24,1 millions de dollars ou 0,28 \$ par action de base et diluée dans les neuf premiers mois de 2015;
- Bénéfice ajusté¹ de 27,3 millions de dollars ou 0,26 \$ par action de base¹ comparativement à 23,3 millions de dollars ou 0,27 \$ par action de base dans les neuf premiers mois de 2015;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 42,5 millions de dollars comparativement à 24,0 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2015.

Les produits ont augmenté dans les neuf premiers mois de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont légèrement diminué de 137 onces (les ventes ont augmenté de 336 onces). La Société a aussi gagné et vendu 5 255 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune dans les neuf premiers mois de 2015. De plus, la Société a gagné et vendu 1 081 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 488 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Veza. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens par once était également plus élevé dans les neuf premiers mois de l'année 2016, à 1 671 \$ comparativement à 1 484 \$ dans les neuf premiers mois de l'année 2015.

Durant les neuf premiers mois de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 22,3 millions de dollars comparativement à 14,2 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net en 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent, de la diminution des frais de développement des affaires, de la diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation et d'une hausse des coûts récupérés d'entreprises associées, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges G&A. La hausse des charges G&A est principalement attribuable à une augmentation des honoraires juridiques et aux coûts liés à l'inscription à la Bourse de New York, ainsi qu'à l'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions. La diminution des frais de développement des affaires s'explique principalement par les frais de 2,2 millions de dollars engagés en 2015 dans le cadre de l'acquisition de Virginia.

L'augmentation du bénéfice net dans les neuf premiers mois de l'année 2016 est principalement le résultat d'une augmentation de 8,1 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 29,5 millions de dollars comparativement à 4,5 millions de dollars en 2015, qui ont été en partie compensés par une perte de change de 11,2 millions de dollars comparativement à un gain de change de 6,7 millions de dollars en 2015, une augmentation des charges financières, un montant plus élevé représentant la quote-part de la perte d'entreprises associées et une diminution du produit d'intérêt.

L'augmentation du bénéfice ajusté, de 4,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015, est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 8,1 millions de dollars, la diminution des produits d'intérêts de 1,1 million de dollars, et l'augmentation des charges financières de 2,1 millions de dollars.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont augmenté au troisième trimestre de 2016, en raison des produits et du bénéfice d'exploitation plus élevés comparativement à la même période en 2015.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2016 et 2015 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
		2016	2015	2016	2015
		\$	\$	\$	\$
Produits	(a)	17 570	11 724	48 968	32 604
Charges					
Épuisement des droits de redevances	(b)	(2 629)	-	(8 463)	-
Générales et administratives	(c)	(3 445)	(2 829)	(12 732)	(10 806)
Développement des affaires	(d)	(1 597)	(2 194)	(6 419)	(7 491)
Exploration et évaluation	(e)	(241)	(521)	(936)	(1 445)
Gain (perte) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(f)	-	500	(312)	500
Coûts récupérés des entreprises associées	(g)	763	405	2 166	838
Bénéfice d'exploitation		10 421	7 085	22 272	14 200
Autres produits (charges) – nets (tes)	(h)	12 108	6 195	19 084	16 017
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		22 529	13 280	41 356	30 217
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(4 854)	(3 471)	(8 156)	(6 237)
Bénéfice net		17 675	9,809	33 200	23 980
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires d'Osisko		17 757	9,872	33 433	24 135
Participations ne donnant pas le contrôle		(82)	(63)	(233)	(155)
Bénéfice net par action de base		0,17	0,10	0,32	0,28
Bénéfice net par action dilué		0,17	0,10	0,32	0,28

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2016			Trois mois terminés le 30 septembre 2015		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 743	9 883	17 226	1 485	7 795	11 577
Argent vendu	26	8 800	230	20	7 280	147
Redevances (payées en espèces)	-	-	114	-	-	-
			<u>17 570</u>			<u>11 724</u>
	Neuf mois terminés le 30 septembre 2016			Neuf mois terminés le 30 septembre 2015		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 671	28 795	48 116	1 484	21 667	32 150
Argent vendu	23	24 483	568	20	22 244	454
Redevances (payées en espèces)	-	-	284	-	-	-
			<u>48 968</u>			<u>32 604</u>

- (b) Les droits de redevances sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie des propriétés. L'épuisement des droits de redevances représente principalement l'épuisement des droits de redevances acquis en février 2015 sur la mine Éléonore et l'épuisement des droits de redevances sur les mines Island Gold et Vezza.
- (c) Au troisième trimestre de 2016, les charges G&A se sont élevées à 3,4 millions de dollars comparativement à 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des honoraires juridiques et aux coûts liés à l'inscription à la Bourse de New York, en partie compensés par une diminution de la rémunération fondée sur des actions puisque le cours de l'action a diminué au troisième trimestre de 2016.

Les charges G&A pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016 se sont élevées à 12,7 millions de dollars comparativement à 10,8 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des honoraires juridiques et aux coûts liés à l'inscription à la Bourse de New York, ainsi qu'à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions.

L'augmentation des charges G&A a été en partie compensée par une augmentation des coûts récupérés d'entreprises associées.

- (d) Les frais de développement des affaires ont totalisé 1,6 million de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à 2,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. La diminution est principalement attribuable à une diminution de la rémunération fondée sur des actions puisque le cours de l'action a baissé au troisième trimestre de 2016.

Durant les neuf premiers mois de l'année 2016, les frais de développement des affaires ont totalisé 6,4 millions de dollars comparativement à 7,5 millions de dollars dans les neuf premiers mois de l'année 2015. En 2015, les frais de développement des affaires comprenaient les coûts liés à l'acquisition de Virginia pour un montant de 2,2 millions de dollars. La diminution des frais de développement des affaires a été en partie compensée par l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions pour la période.

- (e) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 0,2 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et à 0,9 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2016, comparativement à 0,5 million et 1,4 million de dollars respectivement aux périodes correspondantes en 2015. Les activités d'exploration et d'évaluation sur les propriétés au Mexique ont été réduites, ce qui explique la majeure partie de la diminution des dépenses.
- (f) En juin 2016, la Société s'est départi d'un actif d'exploration et d'évaluation dont la valeur comptable était de 0,8 million de dollars, en contrepartie d'actions dans une nouvelle entreprise associée dont la juste valeur était évaluée à 0,5 million de dollars. La Société a comptabilisé une perte à la cession de 0,3 million de dollars à l'état consolidé des résultats.

Durant les trois mois terminés le 30 septembre 2015, la Société avait vendu des actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie d'actions ordinaires. La transaction s'était soldée par un gain hors trésorerie de 0,5 million de dollars, basé sur la juste valeur des actions ordinaires reçues à la date de clôture de la transaction.

- (g) Les coûts récupérés des entreprises associées correspondent aux coûts engagés par Osisko pour des services professionnels fournis aux entreprises associées, ainsi que pour la location d'espaces à bureaux. Le nombre d'ententes de services avec des entreprises associées et le niveau de services ont augmenté au courant de la dernière année, ce qui explique l'augmentation des coûts récupérés en 2016.
- (h) Les autres produits nets de 12,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comprennent un gain net de 10,0 millions de dollars sur des placements, des produits de dividendes de 1,6 million de dollars, des produits d'intérêts de 0,9 million de dollars et un gain de change de 1,9 million de dollars, en partie compensés par un montant de 1,3 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 1,0 million de dollars. En 2015, les autres produits nets s'élevaient à 6,2 millions de dollars au troisième trimestre et comprenaient des produits de dividendes de 1,6 million de dollars, des produits d'intérêts de 1,0 million de dollars et un gain de change de 5,2 millions de dollars, en partie compensés par une perte nette sur des placements de 0,9 million de dollars, un montant de 0,5 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 0,2 million de dollars.

Les autres produits nets de 19,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016 comprennent un gain net sur placements de 29,5 millions de dollars (incluant un gain de 3,4 millions de dollars à la cession d'une entreprise associée acquise par une autre entreprise associée), des produits de dividendes de 4,7 millions de dollars et des produits d'intérêts de 2,2 millions de dollars, en partie compensés par une perte de change de 11,2 millions de dollars, un montant de 3,7 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, et des charges financières de 2,5 millions de dollars. Les autres produits nets dans les neuf premiers mois de l'année 2015 s'élevaient à 16,0 millions de dollars et comprenaient un gain net sur placements de 4,5 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée de 7,9 millions de dollars sur les actions de Virginia détenues avant la date d'acquisition, et une perte de 1,8 million de dollars à la cession d'un placement transféré dans les placements dans des entreprises associées), des produits de dividendes de 4,3 millions de dollars, des produits d'intérêts de 3,3 millions de dollars et un gain de change de 6,7 millions de dollars, en partie compensés par un montant de 2,3 millions de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 0,4 million de dollars.

- (i) Le taux d'imposition effectif pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 était de 22 % et 20 % respectivement, comparativement à 26 % et 21 % aux périodes correspondantes en 2015. Le taux d'imposition statutaire en 2016 et en 2015 est de 26,9 %. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %), les placements en actions accréditives, les produits de dividendes non imposables et les dépenses non déductibles. La charge d'impôts sur le résultat pour 2016 et 2015 se rapporte aux impôts sur le résultat différés.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 septembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 392,7 millions de dollars comparativement à 258,5 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débenture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débenture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débenture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, au prix de 15,10 \$ l'unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,6 millions de dollars).

Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016.

La levée d'options d'achat d'actions a généré 4,7 millions de dollars dans les neuf premiers mois de l'année 2016, tandis que la Société a versé 11,2 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires.

Durant les neuf premiers mois de 2016, Osisko a investi 64,5 millions de dollars en placements, 50,3 millions de dollars en droits de redevances, et 4,2 millions de dollars en activités d'exploration et d'évaluation (net des crédits gouvernementaux reçus). La vente de droits de redevances à la CDPQ a généré 3,6 millions de dollars pendant la même période, tandis que la vente de placements a généré 12,2 millions de dollars.

Par ailleurs, la Société a accès à une facilité de crédit de 150,0 millions de dollars qui peut être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente de la part des institutions financières. La facilité doit être utilisée pour des placements dans l'industrie minière, notamment pour faire l'acquisition de redevances et financer des flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (y compris les droits de redevances) et a un terme de deux ans (venant à échéance le 23 décembre 2017), qui peut toutefois être prolongé d'un an à chaque date d'anniversaire.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie				
Exploitation	16 004	10 204	42 459	24 027
Éléments du fonds de roulement	(1 026)	2 390	(1 797)	(3 481)
Activités d'exploitation	14 978	12 594	40 662	20 546
Activités d'investissement	(45 901)	(31 195)	(106 388)	(84 038)
Activités de financement	(2 757)	(2 508)	211 104	185 771
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 906	5 240	(11 170)	6 641
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31 774)	(15 869)	134 208	128 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	424 491	319 960	258 509	175 171
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	392 717	304 091	392 717	304 091

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au troisième trimestre et dans les neuf premiers mois de l'année 2016 se sont élevés à 15,0 millions et 40,7 millions de dollars respectivement, comparativement à des montants respectifs de 12,6 millions et 20,5 millions de dollars aux périodes correspondantes en 2015.

L'augmentation observée durant les neuf premiers mois de 2016 comparativement à la période correspondante en 2015 est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu des ententes de redevances, et à une diminution des dépenses d'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 45,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, comparativement à 31,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. Au troisième trimestre de 2016, la Société a investi 45,6 millions de dollars en titres négociables, 0,8 million de dollars en droits de redevances, et 2,5 millions de dollars dans ses actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. Osisko a reçu un produit de 2,9 millions de dollars suivant la vente de certains placements au troisième trimestre de 2016.

Au troisième trimestre de 2015, la Société avait investi 28,5 millions de dollars en titres négociables, 5,0 millions de dollars en droits de redevances, et 2,4 millions de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation. La diminution nette des placements temporaires avait généré une somme de 4,7 millions de dollars.

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 106,4 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2016, comparativement à 84,0 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2015. Durant les neuf premiers mois de 2016, la Société a investi 64,5 millions de dollars en titres négociables, 50,3 millions de dollars en droits de redevances, incluant 23,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet aurifère Cariboo détenu par Barkerville (une entreprise associée), 10,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining, 10,0 millions de dollars pour une redevance ou un flux de métaux (à négocier) sur le projet Horne 5 détenu par Falco (une entreprise associée), et 7,6 millions de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. Osisko a reçu des produits de 12,2 millions de dollars suivant la vente de placements et 3,6 millions de dollars suivant la vente de droits de redevances durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2016.

Dans les neuf premiers mois de l'année 2015, la Société avait investi 139,6 millions de dollars en titres négociables, incluant 105,3 millions de dollars en actions de LIORC. Les investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation étaient de 5,9 millions de dollars, et la Société avait aussi investi 6,0 millions de dollars pour des droits de redevances. Les liquidités acquises dans le cadre de l'acquisition de Virginia s'élevaient à 34,9 millions de dollars et la diminution nette des placements temporaires avait généré 32,7 millions de dollars. Ces placements temporaires avaient été acquis par le biais de l'acquisition de Virginia.

Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à 2,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. L'émission d'actions ordinaires (suivant la levée d'options d'achat d'actions et dans le cadre du régime d'achat d'actions) a généré des entrées de fonds de 1,1 million de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à 0,3 million de dollars à la période correspondante en 2015. Au troisième trimestre de 2016, la Société a versé 3,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires, comparativement à 2,8 millions de dollars à la même période en 2015.

Durant les neuf premiers mois de 2016, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 211,1 millions de dollars, comparativement à 185,8 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2015. En 2016, les entrées de fonds découlent d'un financement auprès de Ressources Québec pour une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et d'un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko pour un produit brut de 172,6 millions de dollars, tous deux clôturés au premier trimestre. Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars et la levée d'options d'achat d'actions et le régime d'achat d'actions ont généré 5,0 millions de dollars. La Société a payé 8,9 millions de dollars en frais d'émission d'actions et en frais de financement et a versé 11,2 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours de la même période.

Durant les neuf premiers mois de 2015, les entrées de fonds étaient le résultat d'un financement de bons spéciaux qui avait généré un produit brut de 200,0 millions de dollars, et de la levée d'options d'achat d'actions qui avait généré 3,7 millions de dollars. Des frais d'émission de bons spéciaux et d'actions de 10,8 millions de dollars avaient été engagés et des dividendes de 7,2 millions de dollars avaient aussi été versés aux actionnaires au cours de la même période.

Le tableau suivant résume les financements complétés depuis la création de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
2016 (année en cours)				
Débenture convertible ⁽ⁱ⁾	s.o.	s.o.	50 000	49 225
Émission d'unités (financement par voie de prise ferme) ⁽ⁱⁱ⁾	11 431 000	15,10	172 608	164 543
Levée d'options d'achat d'actions	12 335	15,22	188	188
Levée d'options de remplacement ^(iv)	481 590	9,47	4 558	4 558
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	17 315	14,62	253	253
	<u>11 942 240</u>		<u>227 607</u>	<u>218 767</u>
2015				
Émission de bons de souscription spéciaux ⁽ⁱⁱⁱ⁾	10 960 000	18,25	200 020	189 158
Levée d'options de remplacement ^(iv)	750 837	6,51	4 887	4 887
Total	<u>11 710 837</u>		<u>204 907</u>	<u>194 045</u>
2014 – à compter du 16 juin				
Placements privés ^(v)	2 794 411	15,03	42 000	39 173
Total	<u>2 794 411</u>		<u>42 000</u>	<u>39 173</u>
Produit cumulé en trésorerie			<u>474 514</u>	<u>451 985</u>

(i) Le 12 février 2016, Osisko a clôturé une débenture convertible avec Investissement Québec, venant à échéance en février 2021 et portant intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. La débenture est convertible au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débenture.

(ii) Le 26 février 2016, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme visant 11 431 000 unités, incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes, au prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,5 millions de dollars).

- (iii) Le 5 mars 2015, les bons de souscription spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires et en 5 480 000 bons de souscription pouvant être levés au prix de 36,50 \$ pendant une période de 7 ans.
- (iv) À la date de l'acquisition de Virginia, les options d'achat d'actions de Virginia ont été converties en options de remplacement d'Osisko selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires (0,92 option de remplacement pour chaque option d'achat d'action de Virginia).
- (v) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la CDPQ et au Fonds de solidarité FTQ au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42,0 millions de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2016 ⁽¹⁾			2015 ⁽¹⁾				2014 ⁽¹⁾
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	392 717	424 491	439 009	258 509	304 091	319 960	348 389	175 171
Placements temporaires	100	100	100	200	2 022	6 629	8 736	-
Fonds de roulement	389 074	421 443	438 074	248 945	298 858	326 987	354 051	171 135
Total de l'actif	1 399 012	1 354 799	1 312 929	1 081 433	1 098 013	1 082 899	1 080 372	269 965
Dette à long terme	45 552	45 328	45 110	-	-	-	-	-
Capitaux propres	1 200 734	1 162 225	1 127 542	937 239	958 377	948 843	942 712	263 226
Produits	17 570	15 792	15 606	12 811	11 724	10 248	10 632	7 608
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	14 978	15 864	9 820	8 392	12 594	6 467	1 485	4 113
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	17 757	15 737	(60)	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,17	0,15	-	0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	106 564	106 374	99 093	94 445	94 356	93 018	69 330	48 534
- Dilué	106 757	106 570	99 093	95 698	94 759	95 709	71 692	48 534
Cours des actions à la clôture au TSX ⁽²⁾	14,36	16,89	13,87	13,67	14,10	15,72	16,74	16,38
Cours des actions à la clôture au NYSE ⁽³⁾	10,94	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX ⁽⁴⁾								
OR.WT	3,42	3,08	1,95	1,89	1,56	2,25	2,15	s.o.
OR.WT.A	2,70	3,75	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 335	1 260	1 183	1 106	1 124	1 192	1 218	1 201
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US/\$ CA)	1,3117	1,3009	1,2971	1,3840	1,3394	1,2474	1,2683	1,1601

- (1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
- (2) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au TSX le 16 juin 2014.
- (3) En dollars US. Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au NYSE le 6 juillet 2016. Le prix à l'ouverture des marchés le 6 juillet 2016 était de 13,35 \$ US.
- (4) Les transactions sur les bons de souscription d'Osisko ont débuté le 5 mars 2015 et le 26 février 2016.
- (5) Taux à midi de la Banque du Canada.

Au premier trimestre de 2016, la Société a clôturé un financement de capitaux propres de 172,6 millions de dollars et a émis une débenture convertible de 50,0 millions de dollars. Durant le premier trimestre de 2015, Osisko avait fait l'acquisition de Virginia pour une contrepartie totale de 556,0 millions de dollars et avait clôturé un financement de capitaux propres de 200,0 millions de dollars.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp, et les prévisions pour la mine Island Gold publiées par Mines Richmond. En ce qui concerne les redevances sur des propriétés pour lesquelles aucune information publique n'est disponible, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est toujours estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances.

À la suite de l'entente d'acquisition de participation conclue avec Minière Osisko, la Société s'attend à réduire considérablement ses dépenses d'exploration et d'évaluation à compter du 1^{er} octobre 2016. Les dépenses engagées en 2016 sont maintenant estimées à 7,8 millions de dollars (4,8 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôts estimatifs), comparativement au montant initialement prévu de 10,3 millions de dollars pour 2016 (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Au 30 septembre 2016, 7,4 millions de dollars avaient été dépensés en activités d'exploration et d'évaluation (en excluant la variation des comptes débiteurs).

Transactions entre parties liées

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016, des montants de 1 381 000 \$ et 3 877 000 \$ respectivement (405 000 \$ et 838 000 \$ respectivement pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2015) ont été facturés par Osisko à des entreprises associées pour récupérer les coûts associés à des services professionnels et la location de bureaux, incluant des montants de 618 000 \$ et 1 711 000 \$ respectivement pour des services professionnels en lien avec les activités d'exploration et d'évaluation capitalisées. Un montant de 1 347 000 \$ (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les comptes débiteurs au 30 septembre 2016 (1 188 000 \$ au 31 décembre 2015).

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2016, Osisko a fait l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo (situé dans la province de la Colombie-Britannique au Canada) de Barkerville (une entreprise associée d'Osisko) pour une contrepartie de 25,0 millions de dollars en espèces, dont un montant de 2,0 millions de dollars a été versé en novembre 2015. Osisko a aussi conclu une entente de financement d'un montant de 10,0 millions de dollars avec Falco (une entreprise associée d'Osisko). Le financement de 10,0 millions de dollars sera appliqué en réduction d'un flux de métaux qui reste à négocier avec Falco d'ici le 31 octobre 2017, ou sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 (situé au Canada) si aucune entente de flux de métaux n'est conclue. Ces transactions s'insèrent dans le cadre du plan d'affaires d'Osisko visant l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux et d'autres redevances de qualité et d'intérêts similaires dans les Amériques.

Le 11 mars 2016, Minière Osisko, une entreprise associée d'Osisko, a clôturé l'acquisition de Corporation Minière NioGold (détenteur de la propriété Marban), une autre entreprise associée d'Osisko, et a clôturé un financement de 12,6 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 960 000 \$. Le 27 septembre 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions ordinaires de 32,3 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 4,5 millions de dollars. Au 30 septembre 2016, Osisko détenait une participation de 13,9 % dans Minière Osisko.

Données sur les actions en circulation

Au 9 novembre 2016, 106 636 361 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Un total de 3 322 203 options d'achat d'actions ordinaires et 11 195 500 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Une débenture convertible de 50,0 millions de dollars avec Ressources Québec est aussi en circulation. Cette débenture confère au porteur le droit de convertir la débenture, au gré du porteur, en 2 620 545 actions ordinaires de la Société (prix de conversion de 19,08 \$) en tout temps durant le terme de la débenture.

Événements postérieurs au 30 septembre 2016

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 17 octobre 2016, Osisko a annoncé que le TSX avait approuvé l'avis d'intention de la Société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Osisko peut acquérir jusqu'à 5 330 217 de ses actions ordinaires émises de temps à autre conformément aux procédures du TSX pour une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Les rachats effectués dans le cadre du programme de rachat pourront commencer le 24 octobre 2016 et se termineront le 23 octobre 2017, ou à une date antérieure si le programme de rachat est complété. Les rachats d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat seront effectués au Canada par l'entremise du TSX, conformément à ses règles. Les rachats quotidiens seront limités à 116 783 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, représentant 25 % du volume moyen quotidien d'opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société sur le TSX sur la période de six mois se terminant le 30 septembre 2016, soit 467 132 actions ordinaires. Le prix que la Société pourrait payer pour toute action ordinaire acquise dans le cadre du programme de rachat sera le prix courant du marché au moment de l'achat et toutes les actions ordinaires acquises par la Société seront annulées.

En date du 9 novembre 2016, la Société n'avait racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat.

Dividendes

Le 9 novembre 2016, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2016.

Assemblée générale annuelle

Le 4 mai 2016 a eu lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires d'Osisko, au cours de laquelle chacun des neuf candidats désignés dans la Circulaire d'information de la direction déposée le 7 avril 2016 auprès des autorités réglementaires ont été élus à titre d'administrateurs de la Société. Toutes les autres résolutions présentées dans la Circulaire d'information de la direction ont été dûment approuvées, y compris la résolution consultative portant sur la rémunération de la direction (approuvée à 97,7 %).

Mise à jour corporative

Le 18 août 2016, Osisko a annoncé que messieurs John Burzynski, vice-président principal au développement des affaires, et Robert Wares, géologue en chef, avaient démissionné de leurs postes respectifs à la haute direction d'Osisko en date du 31 août 2016, afin de recentrer leurs efforts sur les activités de Minière Osisko. M. Burzynski demeure administrateur d'Osisko.

M. André Gaumond, vice-président principal, développement du Nord-du-Québec, a annoncé sa retraite au début du mois de novembre. La Société continuera néanmoins de bénéficier de ses relations et connaissances puisqu'il demeurera sur le conseil d'administration. M. Gaumond est le fondateur de Mines Virginia et l'un des plus importants actionnaires individuels de la Société.

La Société a le plaisir d'annoncer les nominations de M. Vincent Metcalfe et M. Frédéric Ruel respectivement aux postes de vice-président, relations aux investisseurs, et vice-président et contrôleur corporatif. Ils ont contribué au développement de Redevances Aurifères Osisko et vont continuer de contribuer activement à la croissance de la Société.

M. Paul Archer, anciennement vice-président, exploration du Nord, assumera dorénavant le rôle de géologue en chef de la Société. M. Archer a joint Osisko lors de la transaction de Mines Virginia en février 2015 et était membre de l'équipe qui a fait la découverte d'Éléonore.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances et un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et à la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la « SEC »). Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sur SEDAR (www.sedar.com) et auprès de la SEC sur EDGAR (www.sec.gov).

Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2016 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. Aucun changement de cette nature n'a été identifié.

La direction de la Société, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, croit que tous les contrôles et procédures de communication de l'information et tous les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus soient-ils, peuvent comprendre des limites inhérentes. Par conséquent, même ces systèmes réputés pour leur efficacité ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable d'atteindre les objectifs du système de contrôle.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités d'Osisko pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016 sont conformes aux conventions et aux méthodes appliquées par la Société dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, exception faite de l'adoption anticipée d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 9 novembre 2016.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Nouvelle norme comptable - IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

La Société a choisi d'adopter la norme IFRS 9 de façon anticipée. Cette norme représente l'aboutissement du projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également d'autres changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. En vertu de la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres sont classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, et les changements de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, à moins que ces instruments financiers ne soient pas détenus à des fins de transaction, auquel cas l'instrument financier pourra être irrévocablement désigné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net.

La Société a adopté la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2016 de façon rétrospective, sans redresser les montants comparatifs. Conséquemment, la Société a classé ses instruments financiers dans les trois nouvelles catégories tel que présenté ci-dessous. Le changement le plus important concerne la classification des placements en titres de capitaux propres qui étaient auparavant classés comme étant « disponibles à la vente » et qui sont maintenant désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global conformément à la norme IFRS 9. L'objectif principal de la Société à l'égard des placements en titres de capitaux propres est d'améliorer sa capacité à acquérir des participations dans des actifs d'exploration et de futures redevances ou de futurs flux de métaux. Par conséquent, la Société considère que cette classification reflète mieux la principale nature commerciale des placements. L'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la Société est la réintroduction, dans le cumul des autres éléments du résultat global, des pertes de valeur sur les placements en titres de capitaux propres (autres que ceux détenus à des fins de transaction, ce qui comprend les dérivés) qui étaient auparavant comptabilisées dans le résultat net. Les gains et les pertes cumulés sur les placements en titres de capitaux propres sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement. La mise en œuvre d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante au niveau de l'évaluation des instruments financiers de la Société.

L'incidence nette de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur le bilan au 1^{er} janvier 2016 est présentée ci-dessous :

	<u>Au</u> <u>31 décembre 2015</u>	<u>Ajustement</u> <u>IFRS 9</u>	<u>Au</u> <u>1^{er} janvier 2016</u>
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global	(41 203)	(7 610)	(48 813)
Bénéfices non répartis	203 800	7 610	211 410

Changements de conventions comptables – Instruments financiers

En raison de l'adoption anticipée d'IFRS 9, la Société a modifié les éléments suivants de ses conventions comptables à l'égard des instruments financiers :

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) *Actifs financiers*

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur peuvent être comptabilisés à la juste valeur et les changements de juste valeur comptabilisés au résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de vendre les actifs et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser, auquel cas les gains et les pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés au résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les changements sont comptabilisés au résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état des résultats.

(ii) *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires et encaisse Certificats de placements garantis Titres de créance à court terme Obligations d'épargne Effets à recevoir Créances clients Produits d'intérêts et de dividendes à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Passif lié aux droits de conversion en actions Composante passif de la débenture convertible

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « *bénéfice ajusté* » est défini comme le « *bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko* » moins certains éléments : le « *gain (la perte) de change* », la « *radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation* », les « *gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation* », le « *gain latent (perte latente) sur placements* », la « *dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées* », la « *quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées* », la « *charge d'impôts sur le résultat différés* » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	17 757	9 872	33 433	24 135
Ajustements :				
Perte (gain) de change	(1 906)	(5 240)	11 170	(6 641)
Perte latente (gain latent) sur placements	(9 992)	930	(29 542)	(4 489)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 334	504	3 730	2 271
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(500)	312	(500)
Frais de transaction - Virginia	-	-	-	2 243
Charge d'impôts sur le résultat différés	4 854	3 471	8 156	6 237
Bénéfice ajusté	12 047	9 037	27 259	23 256
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	106 564	94 356	104 019	85 660
Bénéfice ajusté par action	0,11	0,10	0,26	0,27

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés de l'or et des devises, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements et des transactions d'Osisko. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président du conseil et chef de la direction

(signé) Elif Lévesque

Elif Lévesque
Vice-présidente, finances et chef de la direction
financière

Le 9 novembre 2016

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com

Site Web : www.osiskogr.com

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction*
Joanne Ferstman, administratrice en chef
Françoise Bertrand
Victor H. Bradley
John Burzynski*
Christopher C. Curfman
André Gaumont*
Pierre Labbé
Charles E. Page

Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Bryan A. Coates, président
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction financière
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif
Vincent Metcalfe, vice-président, relations aux investisseurs
Frédéric Ruel, vice-président et contrôleur corporatif

* Non indépendants

Géologue en chef et personne qualifiée (au sens du règlement 43-101)

Paul Archer

Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP
Lavery, de Billy LLP
Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agents des transferts

Canada : Société canadienne de transfert d'actions inc.
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$ / date d'échéance : 5 mars 2022)
OR.WT.A (prix de levée : 19,08 \$ / date d'échéance : 25 février 2019)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>